



P.I.L.O.T.E.S. **Projet de coopération Leader +**

EVALUATION DU PROGRAMME 2000-2006 DU PAYS DU VAL D'ADOUR

ATELIERS DE CONCERTATION Octobre 2006

1. Rappel des objectifs de l'évaluation menée et des ateliers de concertation

Il y a 6 ans maintenant, élus, habitants, chef d'entreprises, etc., ont travaillé ensemble pour définir un projet de territoire, un projet porté par le Pays, pour faire du Val d'Adour un territoire d'avenir, promouvant un développement durable, soutenant les solidarités rurales, encourageant le maintien et la création d'emploi, au sein d'une ruralité moderne. Ce projet, ils l'ont écrit : la charte de développement du Pays du Val d'Adour.

Pendant ces 4 dernières années, le Pays du Val d'Adour a pu – grâce à des programmes de développement comme le contrat de Pays, le programme européen Leader+ et des projets de coopération – soutenir et mener de nombreuses actions dans le Val d'Adour.

Aujourd'hui, pour préparer l'avenir du Pays et notamment la prochaine programmation 2007-2013, les élus du Pays ont souhaité réaliser une évaluation globale des programmes de développement menés par le Pays.

Cette évaluation doit permettre aux acteurs du Pays du Val d'Adour de :

- Mesurer l'efficacité des programmes menés sur 2002-2006
- Apprécier la valeur du changement apporté
- Permettre d'évoluer : définir les priorités du Pays du Val d'Adour pour 2007-2013 et instaurer les bases stratégiques et organisationnelles pour la prochaine programmation.

Les élus du Pays ont confié la réalisation de cette évaluation, à l'agence de développement du Pays, la SEMADOUR, qui a pu dans le cadre du projet de coopération transnational PILOTES, co-financé par le programme européen Leader+, mettre en place les conditions favorables à la réalisation de cette évaluation.



Cette évaluation a été lancée en avril 2006 et a déjà donné lieu à un travail d'analyse des techniciens du Pays (SEMADOUR et animateurs Pays des Communautés de Communes), accompagnés par un cabinet de consultants : XPS Développement. Les résultats de ce premier niveau d'analyse ont été présentés aux acteurs locaux en juillet 2006.

Afin de recueillir plus largement les perceptions des acteurs impliqués sur la programmation 2000-2006 du Pays du Val d'Adour, **trois ateliers de concertation** ont été organisés :

- ✓ Le **Lundi 2 octobre 2006**, à 17h30,
Atelier « **Evaluation** »

- ✓ Le **Jeudi 5 octobre 2006**, à 17h30,
Atelier « **Organisation locale** »

- ✓ Le **Lundi 9 octobre 2006**, à 15h00,
Atelier de concertation « **Positionnement stratégique et Prospective** »



2. Les résultats des ateliers de concertation

Au final, ces ateliers de concertation ont réuni plus d'**une centaine de personnes** (chiffres cumulés) : élus du Pays du Val d'Adour, membres du Conseil de développement, porteurs de projets, animateurs Pays, techniciens des partenaires institutionnels, observateurs extérieurs.

- 41 personnes à l'atelier « Evaluation »
- 28 personnes à l'atelier « Organisation locale »
- 39 personnes à l'atelier « Positionnement stratégique et Prospective »

2.1. Résultats de l'atelier « Evaluation » et « Positionnement stratégique et Prospective »

Ces ateliers se sont articulés autour de **4 groupes thématiques** :

- ✓ Economie
- ✓ Services à la personne et services publics
- ✓ Aménagement et environnement
- ✓ Culture et coopération

Lors de l'**atelier « Evaluation »**, chaque groupe avait une série d'actions à évaluer, à travers une grille de questionnement.

Par exemple, le groupe « Economie » avait 5 types d'actions à évaluer : appui viticulture, initiatives agricoles innovantes, zones artisanales et industrielles (ZA-ZI), animation économique et tourisme.

La grille de questionnement « Evaluation » était composée de :

- ✓ Une présentation des actions soutenues par le Pays (contenu et résultats)
- ✓ Les conclusions des travaux des techniciens
- ✓ Une série de questions : Quelles évolutions significatives (positives) avez-vous constaté dans ce domaine depuis le début de la mise en œuvre des programmes de développement du Pays ? Quels sont les handicaps qui se sont aggravés au cours de ces dernières années ? Quelles sont les opportunités qui se sont présentées et qui se présentent pour ce domaine d'actions ? Quelles sont les menaces qui se sont présentées et qui se présentent pour ce domaine d'actions ? Quelle priorité donnez-vous aujourd'hui à cet axe de travail (très prioritaire, prioritaire, peu prioritaire) ?

Au terme de ce travail, chaque groupe devait hiérarchiser ces actions selon leur niveau de priorité, pour la prochaine programmation.

Lors de l'**atelier « prospective »**, sur la base des enjeux dégagés lors de l'atelier évaluation (répartis sur les quatre piliers du développement durable : économie, social, environnement, gouvernance), les participants ont proposé des pistes d'actions et défini le niveau d'actions correspondant : action portée par un porteur de projet local ou par le Pays et les possibilités de coopération sur ces thèmes.



Vous trouverez ci-dessous la synthèse des résultats de ces deux ateliers.

Economie

1. Appui viticulture, animation vigne et vin

| Projets soutenus par le Pays 2000/2006 | Résultats de l'évaluation (technique et concertation) | Enjeux identifiés | Pistes d'actions |
|---|---|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ○ Réalisation d'une étude des sols pour AOC ○ Création d'un bâtiment sous atmosphère contrôlée ○ Rénovation de 3 lieux de commercialisation ○ Création d'une marque commune ○ 5 animations autour de la vigne et du vin <p>⇒ 2 850 000 € ⇒ 11 projets</p> | <p>Points forts</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Investissement fort du Pays ○ Secteur emblématique et structurant de la vie économique locale (emploi et image) ○ Levier pour le tourisme local ○ Structuration pertinente avec le GIE ○ Succès des animations autour de la vigne et du vin <p>Points faibles</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Approche purement sectorielle ○ Concurrence mondiale | <p>⇒ Développer la valorisation touristique de ce secteur</p> | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Soutenir la promotion externe de ce secteur en y alliant les produits agro-alimentaires <input type="checkbox"/> Mise en place d'une charte qualité accueil/animation |
| | | <p>⇒ Améliorer la gestion de l'emploi saisonnier</p> <p>⇒ Améliorer les conditions d'installation / reprise</p> | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Soutenir des expérimentations en matière d'installation des jeunes |
| | | <p>⇒ Favoriser des pratiques respectueuses de l'environnement (culture raisonnée)</p> | |
| | | <p>⇒ Renforcer les démarches collectives pour faire face à la concurrence mondiale</p> | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Soutenir les démarches portées par les nouvelles organisations collectives (type GIE) pour la mise en marché |

Priorité à l'**appui à la viticulture**, un secteur d'activités emblématique qui représente un levier pour le tourisme (et réciproquement) et qui doit être soutenue : développer les démarches collectives pour faire face à la concurrence mondiale (GIE), soutenir la promotion externe de ce secteur, favoriser l'installation des jeunes.



2. Actions ZA ZI, bâti d'accueil d'entreprises et animation économique

| Projets soutenus par le Pays 2000/2006 | Résultats évaluation (technique et concertation) | Enjeux identifiés | Pistes d'actions |
|--|--|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ○ 3 études de préfiguration ○ Création de 3 zones artisanales ○ Extension et amélioration de 7 zones industrielles et artisanales ○ Création de 2 hôtels d'entreprises ○ Une étude « action et animation économique » ○ Schéma de développement économique du Val d'Adour <p>⇒ 5 595 000 € ⇒ 15 projets</p> | <p>Points forts</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Investissement fort ○ Opportunité échangeur (axe autoroutier Pau-Bordeaux), nécessité d'affirmer la place du Pays <p>Points faibles</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Approche purement sectorielle ○ Manque de cohérence territoriale, concurrence entre Com. Com. (TP) ○ Animation : champ d'action faiblement investi, lacunes d'accessibilités aux services <p><i>Respecter le schéma de développement économique</i></p> | <p>➔ Poursuivre les actions ZA ZI en adéquation avec le schéma de développement économique : solidarité et cohérence entre Com. Com.</p> | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Poursuivre le développement des zones existantes (réserves foncières et immobilier d'entreprises) <input type="checkbox"/> Développer les services aux entreprises au sein des ZA/ZI <input type="checkbox"/> Accompagner la création de la nouvelle zone d'activités interrégionale (située à Garlin // bretelle d'autoroute Bordeaux Pau) |
| | | <p>➔ Meilleure intégration des probl. environ. (HQE, Normes ISO...) Respect des préconisations de la CAPE / investissements</p> | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Favoriser l'intégration paysagère et environnementale des zones d'activités dans le respect de la Charte architecturale et paysagère du Val d'Adour |
| | | <p>➔ Renforcer l'animation à l'échelle du Pays : coordination des Com. Com. (au travers des animateurs)</p> | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Améliorer la coordination entre communautés de communes dans le respect de la Charte des Bonnes Pratiques Economiques |

Poursuivre l'investissement du Pays sur l'**offre d'accueil d'entreprises** (ZA, ZI) en adéquation avec le schéma de développement économique (solidarité et cohérence), tout en renforçant l'**animation** à l'échelle du Pays (coordination entre Com. Com.). Mais aussi, favoriser une meilleure intégration des problématiques environnementales (HQE, Normes ISO...) et le respect des préconisations de la Charte architecturale et paysagère du Val d'Adour.



3. Initiatives agricoles innovantes

| Projets soutenus par le Pays 2000/2006 | Résultats évaluation (technique et concertation) | Enjeux identifiés | Pistes d'actions |
|--|--|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ○ Création d'une ferme d'insertion ○ Création des AMAPs du Val d'Adour ○ Réflexion sur une restauration collective de qualité et de proximité <p>⇒ 400 000 € ⇒ 3 projets</p> | <p>Points forts</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Expérimentations exemplaires tant d'un point de vue développement durable que stratégique mais qui restent marginales ○ Niches à développer <p>Points faibles</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Faible marge de manœuvre du Pays (PAC) <p><i>Problématique de l'installation agricole</i></p> | <p>⇒ Soutenir le développement des niches et les démarches expérimentales (ferme d'insertion...)</p> | <p><input type="checkbox"/> Soutenir la structuration et le développement des bio-énergies (huiles végétales pures)</p> |
| | | <p>⇒ Soutenir l'installation agricole (hors cadre familial) et les démarches expérimentales (accès foncier, pépinière d'entreprises...)</p> | <p><input type="checkbox"/> Soutenir des expérimentations favorisant l'installation et/ou l'accès au foncier (couveuse d'activité, pépinières, ferme d'insertion...).</p> |
| | | <p>⇒ Favoriser la diversification des pratiques agricoles et notamment l'agriculture biologique</p> | <p><input type="checkbox"/> Campagne de sensibilisation sur l'usage des phytosanitaires et notamment auprès des particuliers</p> |
| | | <p>⇒ Renforcer les liens producteurs-consommateurs (AMAP, restauration collective...)</p> | <p>.</p> |
| | | | <p><input type="checkbox"/> Coopération sur les bio-énergies et des expérimentations favorisant l'installation et/ou de nouvelles organisations locales</p> |

Si le Pays n'a pas de prise directe sur les politiques agricoles (PAC), le Pays peut **favoriser l'ancrage territorial de certaines pratiques agricoles** en soutenant le développement de niches (agriculture bio, production de bio-énergies...), en renforçant les relations producteurs-consommateurs (AMAP, restauration collective...) ou encore en favorisant l'installation agricole (notamment hors cadre familial) à travers des actions pilotes (soutien dans l'accès foncier, pépinière d'entreprises...).



4. Tourisme loisirs et nature, valorisation du patrimoine

| Projets soutenus par le Pays 2000/2006 | Résultats évaluation (technique et concertation) | Enjeux identifiés | Pistes d'actions |
|--|---|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ○ Réalisation de 3 études préliminaires ○ Création de 3 sentiers et aménagements de loisirs ○ Mise en place d'un circuit (églises médiévales) ○ Valorisation d'un site (projet multimédia) ○ Création d'un café musique ○ Création de 3 Bistrots de Pays <p>⇒ 1 830 000 €</p> <p>⇒ 10 projets</p> | <p>Points forts</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Bistrot de Pays jouant un rôle d'ambassadeur et vecteur de lien social ○ Un pôle identifié : Marciac <p>Points faibles</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Faible cohérence des actions à l'échelle du Pays ○ Peu de moyens investis ou inégalement (Com. Com.) ○ Peu de projets présentés <p><i>Associer tourisme, vin et agroalimentaire</i></p> | <p>⇒ Développer un produit touristique phare associant vin, agro alimentaire et culture-patrimoine</p> | <p><input type="checkbox"/> Développer un produit touristique phare associant vin, agro alimentaire et culture-patrimoine</p> |
| | | <p>⇒ Pérenniser le dispositif des Bistrot de Pays</p> | |
| | | <p>⇒ Développer la valorisation touristique des sites naturels et des cours d'eau du Val d'Adour</p> | |
| | | <p>⇒ Coordonner et mettre en réseau les acteurs locaux du tourisme (OT)</p> | <p><input type="checkbox"/> Mettre en place un réseau des OT et SI avec engagement des CC (comme sur le volet ZA)</p> |

Bien que peu investi sur la période 2000-2006, le **tourisme** reste peu prioritaire. Toutefois, les participants ont souligné l'intérêt de développer un produit touristique phare associant vin, agro alimentaire et culture-patrimoine local. Une demande persiste également pour la coordination et la mise en réseau des acteurs locaux du tourisme (Offices de Tourisme).

Les **Bistrot de Pays** jouent un rôle d'ambassadeur du territoire et sont des lieux de diffusion culturelle. Poursuite du dispositif ?



Services

1. Enfance jeunesse

| Projets soutenus par le Pays 2000/2006 | Résultats évaluation (technique et concertation) | Enjeux identifiés | Pistes d'actions |
|---|--|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ○ Création d'infrastructures d'accueil type crèche, halte-garderie, relais jeunes ○ Création d'un CLAC et d'un CLAE ○ Actions intergénérationnelles (6 actions) ○ Actions de sensibilisation au patrimoine et à l'environnement (3 actions) ○ Actions diverses d'animation et d'échanges ○ Défi Raid (Pays Mellois) : activités et échanges jeunes (5 projets) ○ ARTE (Ariège, Espagne) : ateliers artistiques, échanges et rencontres (7 projets) ○ Urgente (Espagne, Portugal) : échanges avec jeunes de Tarbes et d'Espagne <p>⇒ 2 080 000 € ⇒ 46 projets</p> | <p>Points forts</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Répond à une priorité de développement (Charte de services et LEADER+) ○ Contribution certaine au maillage du territoire en matière de services ○ Fort investissement du Pays ○ Rôle du Conseil de développement ○ Démarches innovantes (mutualisation, dispositifs itinérants) <p>Points faibles</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Investissement inégal des Com. Com. (compétence) <p><i>Mise en cohérence des politiques des différents acteurs publics</i></p> | <p>➔ Poursuivre une couverture équilibrée du territoire (accès pour tous)</p> | <input type="checkbox"/> Relais des Assistantes Maternelles, structures d'accueil itinérantes |
| | | <p>➔ Améliorer la qualité environnementale des équipements (HQE)</p> | <input type="checkbox"/> Inclure les clauses HQE (ou normes environnementales) dans tout investissement <input type="checkbox"/> Actions de sensibilisation au management environnemental (tri sélectif) |
| | | <p>➔ Coordonner les acteurs locaux et les partenaires institutionnels</p> | |
| | | <p>➔ Favoriser une meilleure uniformisation des compétences des Com. Com</p> | |
| | | | <input type="checkbox"/> Actions de sensibilisations des enfants à l'environnement |

Commentaires, page 13.



2. Services à l'emploi et dispositif d'insertion

| Projets soutenus par le Pays 2000/2006 | Résultats évaluation (technique et concertation) | Enjeux identifiés | Pistes d'actions |
|--|--|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ○ Mise en réseau d'EREF (espace rural emploi formation) ○ Accompagnement porteurs de projets et suivi entreprises (Boutique de gestion ARTE) ○ Etude et création d'une régie rurale ○ Formations par alternance agricoles et agroalimentaires ○ Sessions d'informations et plate-forme multi-média ○ Ferme d'Aurensan : développement de chantiers d'insertion ○ ADEP : Maison commune pour l'emploi <p>⇒ 503 000 € ⇒ 10 projets</p> | <p>Points forts</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Réponse à un enjeu territorial (création d'activités, qualification, insertion...) ○ Actions s'appuyant sur un partenariat local fort ○ Des expériences pilotes à consolider <p>Points faibles</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Actions méconnues par les acteurs locaux ○ Carence des consulaires ○ Manque de coordination des acteurs publics ○ Difficultés d'accès aux services en milieu rural (éloignement ville) | <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Assurer la coordination des différents acteurs ⇒ Garantir l'accès à l'emploi et à la formation ⇒ Renforcer les liens avec les secteurs économiques locaux ⇒ Renforcer l'implication des Com. Com | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Mise en place d'une Maison Commune Emploi Formation du Pays du Val d'Adour <input type="checkbox"/> Développer le logiciel de l'EREF (offre-demande) en Val d'Adour <input type="checkbox"/> Etude prospective, schéma emploi-insertion |

Commentaires, page 13.



3. Services publics

| Projets soutenus par le Pays 2000/2006 | Résultats évaluation (technique et concertation) | Enjeux identifiés | Pistes d'actions |
|---|--|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ○ Développement information de proximité sur le droit des femmes (CIDF) ○ Création d'un centre social ○ Aménagement d'un espace socioculturel ○ Création d'une plate-forme sportive ○ Expérimentation avec la Poste ○ Création de deux centres multiservices ○ Maison des services du Montanérès ○ Pôle de services de Villecomtal ○ Etude de faisabilité d'un multiple rural ○ Maison des associations ○ Pôle de services aux associations <p>⇒ 2 280 000 € ⇒ 15 projets</p> | <p>Points forts</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Répond à une priorité de développement (Charte des services et LEADER+) ○ Renforce le maillage du Pays en matière de services ○ Rôle moteur du Pays sur des actions innovantes (La Poste) <p>Points faibles</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Le Pays n'est pas reconnu comme un acteur légitime dans ce domaine | <ul style="list-style-type: none"> ➔ Poursuivre une couverture équilibrée du territoire (accès pour tous) ➔ Améliorer la qualité environnementale des équipements (HQE) ➔ Poursuivre et diffuser les expérimentations pilotes | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Créer une maison de la Santé <input type="checkbox"/> Développer les équipements en visioconférence <input type="checkbox"/> Inclure une clause HQE à tout nouvel investissement <input type="checkbox"/> Etendre l'expérimentation Poste à d'autres services publics |

Commentaires, page 13.



4. Réseau Gérontologie

| Projets soutenus par le Pays 2000/2006 | Résultats évaluation (technique et concertation) | Enjeux identifiés | Pistes d'actions |
|--|---|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ○ Etude et création d'un centre d'accueil temporaire ○ Etude pour la création d'un EHPAD ○ Modernisation de 2 CIAS ○ Mise en réseau CLIC ○ Actions intergénérationnelles (cf. enfance jeunesse) ○ Formation qualité (2 opérations) <p>⇒ 2 176 000 €</p> <p>⇒ 11 projets</p> | <p>Points forts</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Répond à un besoin du territoire, une demande sociale forte ○ Renforce le maillage du Pays en matière d'équipement et de service ○ Développement d'expériences pilotes, intérêt des actions intergénérationnelles (cohésion sociale) <p>Points faibles</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Le Pays n'est pas moteur et n'est pas reconnu comme un interlocuteur ○ Manque de coordination des acteurs locaux et des partenaires institutionnels | <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Diffuser les actions pilotes et le lien intergénérationnel <hr/> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Développer des actions de sensibilisation <hr/> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Coordonner les acteurs locaux et les partenaires institutionnels | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Développer l'accueil de jour et l'accueil temporaire <input type="checkbox"/> Prévenir la dévitalisation médicale |

Commentaires, page 13.



5. Accès TIC

| Projets soutenus par le Pays 2000/2006 | Résultats évaluation (technique et concertation) | Enjeux identifiés | Pistes d'actions |
|---|---|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ○ Création d'une Cyberbase en site éclaté sur le nord-est béarnais ○ Création d'un espace public numérique ○ Cyberkiosques (5) ○ Maillage informatique périscolaire ○ Programme de formation informatique <p>⇒ 210 000 € ⇒ 10 projets</p> | <p>Points forts</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Répond à une priorité de développement (Charte des services et LEADER+), renforce le maillage du Pays en matière de services ○ Actions s'appuyant sur un partenariat local fort et une approche intersectorielle ○ Expériences pilotes à reproduire ○ Soutien de Leader + | <ul style="list-style-type: none"> ➔ Améliorer l'information et l'accessibilité des équipements pour tous ➔ Soutenir la couverture en haut débit et en téléphonie mobile | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Améliorer la formation <input type="checkbox"/> Carte d'accès à l'informatique <input type="checkbox"/> Etendre la couverture Haut Débit et téléphonie mobile |

Commentaires, page 13.



6. Mobilité - Transport

| Projets soutenus par le Pays 2000/2006 | Résultats évaluation (technique et concertation) | Enjeux identifiés | Pistes d'actions |
|---|---|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">Services de transports de proximité (2) <p>⇒ 25 000 € ⇒ 2 projets</p> | <ul style="list-style-type: none">Répond à une priorité de développement (Charte des services et LEADER+), offre de servicesRépond à des enjeux sociaux et économiques du territoire (attractivité, cadre de vie, personnes isolées...)Expériences pilotes à développer et à diffuser sur le PaysProblématique à lier à celle de l'insertionLobbying du Pays pour maintien des lignes de bus (Dép., Rég.) | <p>⇒ Poursuivre le maillage du territoire</p> | <p><input type="checkbox"/> Développer le transport à la demande</p> |

Globalement, en termes de services :

Le Pays a pu, notamment à travers le **programme Leader+** (axé sur les services), s'investir fortement sur cette thématique et soutenir de nombreuses actions, pour certaines à diffuser sur le reste du territoire. Un investissement à poursuivre au sein de la prochaine programmation afin de pérenniser et de continuer à développer l'offre de services sur le territoire.

Le Pays a également joué un rôle fédérateur et moteur dans l'expérimentation « **La Poste** » (souvent citée en référence concernant le rôle et la plus-value du Pays), à reproduire : le Pays doit, selon les participants, se positionner comme un **acteur incontournable auprès des pouvoirs publics** et développer des **expériences pilotes à l'échelle du Pays**.

Le Pays doit également contribuer à **coordonner les politiques et les interventions des différents partenaires** dans le Pays.



Aménagement et Environnement

1. Habitat et bâti

| Projets soutenus par le Pays 2000/2006 | Résultats évaluation (technique et concertation) | Enjeux identifiés | Pistes d'actions |
|--|--|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ○ Animation OPAH (7 opérations), ○ Travaux OPAH (3 opérations), ○ Création de logements (5 opérations), ○ Réhabilitation de logements et bâtis (14 opérations), ○ Aménagement d'aires d'accueil pour les gens du voyage (2 opérations) <p>⇒ 4 935 000 € ⇒ 32 projets</p> | <p>Points forts</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Enjeu territorial fort (accueil et attractivité) ○ Pas du ressort du Pays mais un rôle incitateur ○ Demande croissante de logement <p>Points faibles</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Offre locative faible ○ Question encore peu saisie par les responsables locaux ○ Carence en documents d'urbanisme pour développer une stratégie autour de l'habitat ○ Nécessaire évolution des mentalités (développement du logement, peur du logement social) ○ Déficit de conseils techniques et juridiques pour les particuliers <p><i>Enjeu de réserve foncière</i></p> | <p>➤ Répondre à la demande de logement et offrir un véritable service de conseils aux particuliers</p> | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Poursuivre le développement de logements locatifs <input type="checkbox"/> Créer un point info unique |
| | | <p>➤ Favoriser la qualité environnementale et énergétique (énergies renouvelables, etc.) de l'habitat</p> | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Coopération pour réaliser un site témoin / centre de ressources sur l'habitat sain |
| | | <p>➤ Développer une approche globale de l'habitat : généralisation des documents d'urbanisme et intégration des préconisations de la Charte architecturale et paysagère</p> | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Réaliser un diagnostic stratégique Habitat <input type="checkbox"/> Généraliser les documents d'urbanisme |

L'**offre de logement** apparaît comme une problématique fondamentale pour l'avenir du Pays (accueil et attractivité). Face à une demande croissante de logement, l'offre de logement locatif reste déficitaire et le territoire demeure aujourd'hui faiblement couvert en documents d'urbanisme – indispensables pour développer une stratégie autour de l'habitat. A cela s'ajoute un déficit de conseils (techniques et juridiques) auprès du particulier et de nouvelles préoccupations environnementales à intégrer (qualité environnementale et énergétique de l'habitat et du bâti en général).



2. Gestion des cours d'eau – travaux et animation

| Projets soutenus par le Pays 2000/2006 | Résultats évaluation (technique et concertation) | Enjeux identifiés | Pistes d'actions |
|--|--|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ○ 2 opérations de restauration des berges ○ 1 protection contre les crues ○ Etude et création d'une maison de l'eau multi-sites ○ Etude et valorisation d'un site naturel remarquable ○ Réseau des techniciens rivières ○ Aquafil : SIG, Action test, formations, etc. <p>⇒ 1 390 000 €</p> <p>⇒ 10 projets</p> | <p>Points forts</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Qualité de l'animation autour de l'eau, fruit des précédentes années ○ Développement d'outils de concertation et d'une approche globale de la gestion des cours d'eau (Institution Adour, RTR) <p>Points faibles</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Problèmes récurrents de sécheresse (associée à l'agriculture) ○ Manque de valorisation touristique des cours d'eau ○ Actions trop localisées à l'échelle du Pays, développer une approche globale de l'eau <p><i>Problématique forte pour les partenaires financiers</i></p> | <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Développer la valorisation touristique des cours d'eau ⇒ Poursuivre l'animation et renforcer la concertation, la sensibilisation des acteurs locaux ⇒ Action forte du Pays à poursuivre et à élargir : développer une approche globale des problèmes de qualité et de quantité de l'eau | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Valoriser les sentiers le long de l'Adour et de ses affluents <input type="checkbox"/> Soutien aux activités de la Maison de l'eau du Val d'adour <input type="checkbox"/> Poursuivre l'entretien durable des cours d'eau <input type="checkbox"/> Campagne de sensibilisation des usagers de l'eau |

La **gestion des cours d'eau** (concertation, approche globale de la gestion, etc.) apparaît aujourd'hui comme le fruit de plusieurs années d'investissement du Pays. Toutefois, si l'investissement du Pays est à poursuivre dans ce domaine – notamment en termes d'entretien et de valorisation touristique des cours d'eau – il semblerait nécessaire d'élargir son champ d'action : développer une approche globale de la problématique de l'eau (qualité et quantité de l'eau) s'appuyant sur la participation des acteurs locaux (acteurs économiques, habitants, etc.) et la maison de l'eau du Val d'Adour.



3. Gestion des déchets

| Projets soutenus par le Pays 2000/2006 | Résultats évaluation (technique et concertation) | Enjeux identifiés | Pistes d'actions |
|---|---|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ○ Création de deux déchetteries ○ Communication tri sélectif <p>⇒ 309 000 €</p> <p>⇒ 3 projets</p> | <p>Points forts</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Succès du tri et impact positif dans la prise de conscience environnementale des habitants <p>Points faibles</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Des actions stratégiques mais purement sectorielles ○ Difficultés des habitants à faire le tri (modalités de tri) ○ Restent des questions spécifiques à traiter (déchets sauvages, hospitaliers...) <p><i>Nécessaire réduction des emballages</i></p> <p><i>Le Pays n'a pas de prise directe mais peut jouer un rôle incitatif</i></p> | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Favoriser la gestion des déchets posant encore problème ➤ Accompagner la sensibilisation et la communication | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Création de sites spécifiques pour les déchets du bâtiment <input type="checkbox"/> Réaliser un guide du tri |

Concernant la **gestion des déchets**, le Pays peut accompagner les acteurs locaux dans la sensibilisation et la communication auprès des habitants (pratiques de tri) et dans la création d'un site spécifique pour les déchets du bâtiment. Son champ d'intervention semble néanmoins limité.



4. Aménagement urbain et rénovation du bâti identitaire

| Projets soutenus par le Pays 2000/2006 | Résultats évaluation (technique et concertation) | Enjeux identifiés |
|---|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">○ Aménagements urbains (valorisation de centre bourg, aménagement d'espaces publics, salles des fêtes...)○ Restauration d'éléments patrimoniaux (halle, lavoir, église...) <p>⇒ 2 534 000 € ⇒ 25 projets</p> | <p>Points forts</p> <ul style="list-style-type: none">○ Atouts patrimoniaux <p>Points faibles</p> <ul style="list-style-type: none">○ Investissement inégal sur le territoire○ Manque de synergie et de cohérence entre les actions <p><i>Prendre en compte et respecter la charte architecturale et paysagère du Val d'Adour</i></p> | <p>⇒ Développer une démarche territoriale de gestion du patrimoine et d'aménagement urbain, en s'appuyant sur la charte architecturale et paysagère du Val d'Adour</p> |

Les actions d'**aménagement urbain et de rénovation du petit bâti identitaire** ont été inscrites dans le dispositif Pays par opportunisme financier pour accéder aux crédits d'Objectif 2 et se révèlent aujourd'hui sans cohérence ni adéquation avec le Charte architecturale et paysagère du Pays.



Culture - Coopération

1. La culture

| Projets soutenus par le Pays 2000/2006 | Résultats évaluation (technique et concertation) | Enjeux identifiés | Pistes d'actions |
|--|--|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ○ Aménagement de lieux de diffusion culturelle (9 opérations) ○ Pratiques artistiques des jeunes (14 opérations dont ARTE – 7) ○ Etude de faisabilité (Pôle culturel) ○ Actions de communication et de mise en réseau ○ Diffusion de spectacles à l'année et/ou itinérants ○ Valorisation patrimoniale / éléments emblématiques ○ Actions en faveur de la lecture ○ Actions en faveur de l'audio-visuel <p>⇒ 5 260 000 € ⇒ 48 projets</p> | <p>Points forts</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Participe à l'offre de services et à la qualité de vie du Val d'Adour ○ Succès du projet culturel (1^{ère} génération), richesse de l'offre culturelle ○ Mise en réseau des acteurs permettant une connaissance mutuelle ○ Accompagnement réel des techniciens du Pays <p>Points faibles</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Carence dans la prise en compte de publics diversifiés ○ Manque de coordination des acteurs persistant ○ Déconnexion du volet patrimonial et touristique du Pays | <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Associer culture, patrimoine et tourisme | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Créer un produit touristique lié aux manifestations culturelles <input type="checkbox"/> Diffusion dans des lieux emblématiques |
| | | <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Prise en compte de la diversité des publics | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Favoriser la dimension intergénérationnelle dans les projets |
| | | <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Favoriser la coordination des acteurs culturels | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Mise en réseau de la communication <input type="checkbox"/> Emplois mutualisés |
| | | <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Poursuivre l'accompagnement technique et financier des acteurs culturels | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Créer un label éco-festivals <input type="checkbox"/> Pôle culturel de territoire (Marciac) |

On peut tout d'abord reconnaître le succès du **projet culturel de territoire** et la richesse aujourd'hui de l'offre culturelle en Val d'Adour. Toutefois, on peut préconiser pour la prochaine programmation une meilleure prise en compte de la diversité des publics (fort investissement auprès des jeunes, les personnes âgées ?) et la nécessité d'associer davantage culture, tourisme et patrimoine. Les participants ont également souligné leurs craintes quant à la pérennisation des projets et ont affirmé, en ce sens, la nécessité de poursuivre l'accompagnement et la coordination des acteurs culturels.



2. La coopération

Sur la période 2000-2006, le Pays du Val d'Adour a pu mener et soutenir de nombreux projets de coopération :

- AQUAFILI (gestion des cours d'eau) : SIG, action test, maison de l'eau, formation, etc.
- URGENTE (relations ville-campagne) : ferme d'insertion, AMAPs, activités et échanges jeunes
- PILOTES : évaluation, micro-projets (dont 200 ordinateurs distribués et échanges jeunes tunisiens)
- DEFI RAID : activités diverses, échanges et rencontres avec jeunes du Mellois
- ARTe (pratiques artistiques jeunes) : ateliers artistiques, échanges et rencontres des jeunes
- ADEP et QUALITUR

De plus amples informations sur ces projets sont disponibles sur le site internet du Pays du Val d'Adour (www.val-adour.com, rubrique projets).

Les résultats de l'évaluation (technique et concertation) :

- o Cadre de réalisation pour des actions locales tout en s'ouvrant à de nouvelles pratiques
- o Offre un vaste champ d'actions possible (eau, art, agriculture...)
- o Fort investissement envers les jeunes
- o Partenariat local fort
- o Logique d'expérimentation alimentant la stratégie du Pays

L'intérêt de la **coopération** a été largement reconnu, notamment en termes d'ouverture sur le monde et aux autres, de prise de recul sur soi et son territoire (pour mieux l'apprécier et le découvrir) et de retombées concrètes pour le Val d'Adour.

Le rôle de la coopération comme espace d'expérimentation (cf. Urgente, Aquafil) – alimentant la stratégie du Pays – a également été souligné. Les participants ont, toutefois, déploré un déficit de communication (localement) sur les réalisations et les opportunités de la coopération.

Pour 2007-2013, la coopération représente avant tout une opportunité financière primordiale pour accéder aux crédits européens.

Plusieurs pistes de coopération ont été dégagées au cours de l'atelier de prospective dans le domaine de l'eau, des énergies renouvelables, de la culture et de l'agriculture.



2.2. Résultats de l'atelier « Organisation locale »

Au cours de l'atelier « organisation locale », les participants ont échangé autour de 4 thèmes :

- Les relations entre le Pays du Val d'Adour et les collectivités dites « intra-Pays » (Communautés de Communes, communes, etc.)
- La gouvernance locale : relations entre les principaux acteurs du Pays (GIP, Conseil de développement, SEMADOUR), les porteurs de projet et la population locale
- Les relations entre le Pays et ses partenaires institutionnels (Etat, Régions, Départements, etc.)
- La plus-value du Pays en termes de fonctionnement et de dynamique de projets

Vous trouverez, ci-dessous, les principaux résultats de cet atelier.

| Principaux points forts | Principaux points faibles |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - Dispositif territorial permettant de capter des crédits - Rôle fédérateur, moteur et innovant, valeur ajoutée du Pays par rapport aux Com. Com. sur des grands sujets comme La Poste et la coopération - Dynamique de projet, de rencontre et d'ouverture apportée par le Pays - Pays, espace de réflexion et de concertation - Amélioration de l'ingénierie locale (Réseau des animateurs Pays, Semadour) - Rôle moteur de la Semadour (prospective, animation...) - Plus-value du mode de fonctionnement Pays (instances, co-décision, animation...) - Un conseil de développement vivant et actif - Réel volonté des partenaires d'accompagner le Pays (organisation : techniciens et élus référents) | <ul style="list-style-type: none"> - Problème de lisibilité et de communication sur ce qu'est le Pays du Val d'Adour (rôle, fonctionnement) et ses actions, auprès des habitants et des élus municipaux. Quel est le niveau de proximité du Pays (habitant, mairie, Com. Com.) ? - Nécessité de définir collectivement le rôle du Pays par rapport aux Com. Com. : le Pays est-il un moyen (dispositif) ou un objectif (construction d'un projet fédérateur) ? Toutes les Com. Com. n'ont pas la même perception de l'utilité du Pays. - Problème de lisibilité entre les actions menées par la Semadour et celles menées par le GIP - Décalage entre l'anticipation apportée par la Semadour et les décisions du GIP - Des progrès à réaliser dans la reconnaissance et la répartition des missions de chacun (Conseil de développement / GIP) - Dispositif territorial avec co-financeur à alléger et mettre en place des instances d'échanges et de concertation entre Pays et co-financeurs - Face à la complexité du dispositif, rôle de l'ingénierie locale à améliorer (information, dimension Pays des projets) |



3. La suite de l'évaluation

Sur la base de ces résultats, une enquête sera adressée aux foyers du Val d'Adour afin de :

- ✓ leur rendre compte des résultats des programmes menés par le Pays sur la période 2000-2006
- ✓ leur demander les évolutions qu'ils ont pu observer depuis la création du Pays
- ✓ les interroger sur les priorités d'actions en Val d'Adour pour la prochaine programmation

Cette enquête devrait être lancée courant novembre. Les résultats de cette enquête seront intégrés aux précédents résultats (travaux des techniciens, ateliers de concertation...).

Une réunion de restitution des résultats de l'évaluation viendra clore cette démarche aux termes de laquelle le Pays pourra redéfinir sa stratégie pour la prochaine programmation.